

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, nous avons atteint nos objectifs de recrutement pour ce qui est des officiers.

Des voix: Oh, oh! Chiche!

M. Bell: Avez-vous suffisamment d'amiraux?

M. Richardson: Je pourrais également ajouter, monsieur l'Orateur, que nos normes sont élevées. Nous n'acceptons qu'une personne sur quatre.

M. Hees: Puisqu'on a toujours estimé qu'il était important d'avoir la troupe aussi bien que les officiers dans les forces armées...

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député pose-t-il une question supplémentaire?

M. Hees: Monsieur l'Orateur, le gouvernement est-il d'avis qu'il serait bon que le premier ministre commence à s'intéresser aux forces armées au lieu de les dénigrer continuellement en en diminuant constamment les effectifs.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de Winnipeg-Nord.

M. Hees: Une réponse, s'il vous plaît.

* * *

LA POLLUTION

LE NOUVEAU MATÉRIEL DE RÉCUPÉRATION DES NAPPES ACCIDENTELLES DE PÉTROLE—LA QUESTION DU BREVET

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Défense nationale. Pourrait-il expliquer à la Chambre comment il se fait que des mesures n'aient pas été prises par les hauts fonctionnaires de son ministère pour breveter au Canada et à l'étranger l'équipement mis au point par les laboratoires de son ministère et utilisé pour nettoyer les dégâts causés par les déversements de pétrole de sorte que cet équipement puisse être produit et utilisé au Canada, et vendu à l'étranger plutôt que d'être utilisé tel quel par des pays comme le Japon?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, je vais m'informer et je ferai rapport au député.

M. l'Orateur: La présidence donne la parole au député de Winnipeg-Nord pour une question supplémentaire, puis au député de Dauphin.

M. Orlikow: Monsieur l'Orateur, le ministre pourrait-il également s'informer et nous dire pourquoi le brevet pris au Canada est si faible qu'il est fort possible que les Japonais, qui ont sans doute flibusté l'invention, puissent vendre l'équipement au Canada à des prix faisant concurrence à ceux des sociétés canadiennes.

M. l'Orateur: A l'ordre s'il vous plaît. Le député de Dauphin a la parole.

* * *

LES FINANCES

LA POLITIQUE MONÉTAIRE ET LE CONTRÔLE DU CRÉDIT—LES AUTRES MESURES ENVISAGÉES PAR LE GOUVERNEMENT

M. Gordon Ritchie (Dauphin): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. L'augmenta-

Questions orales

tion du taux bancaire indique-t-elle que la politique monétaire est émasculée par le manque d'autres contrôles efficaces du gouvernement sur l'abondance du crédit et le gouvernement a-t-il l'intention d'implanter d'autres méthodes pour contrôler le crédit?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, étant donné que je ne puis accepter le préambule de la question, je ne puis donc y répondre.

* * *

LA FÊTE NATIONALE

L'INVITATION PORTANT LE 1^{er} JUILLET COMME FÊTE NATIONALE DU CANADA—DEMANDE D'EXPLICATION

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État. J'aimerais lui demander pourquoi, sur les invitations au concert qui aura lieu le 1^{er} juillet sur la colline du Parlement, le 1^{er} juillet est-il décrit comme la Fête nationale du Canada et non comme la Fête du Dominion?

Des voix: Oh, oh!

L'hon. James Hugh Faulkner (secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, c'est la fête nationale du Canada. Je devrai vérifier la chose.

M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, je devrai peut-être signaler au ministre que la loi concernant les jours fériés, chapitre H-7 prévoit que, dans tout le Canada, on doit observer ce jour férié sous le nom de «Fête du Dominion». Le ministre peut-il me dire depuis quand le gouvernement actuel a le droit de changer ainsi un statut par une mesure administrative?

M. Faulkner: Monsieur l'Orateur, si le très honorable député parle de l'invitation, je vérifierai. Je crois qu'il s'agit de la Fête nationale du Canada.

Des voix: Bravo!

M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, le ministre ne sait-il pas cela s'il a envoyé cette communication à la demande du gouvernement?

M. Faulkner: En effet, monsieur l'Orateur, mais contrairement au très honorable député, je ne lis pas moi-même chaque invitation qui est envoyée.

M. Diefenbaker: Cependant vous devriez en connaître le contenu.

* * *

LES COALITIONS

LA VENTE À PERTE DE PRODUITS DU TABAC PAR DES GROSSISTES POUR ÉLIMINER CERTAINS CONCURRENTS

M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre de la Consommation et des Corporations. Étant donné la tentative évidente de deux importantes épiceries de gros de forcer illégalement de petits grossistes de tabac en Ontario à se retirer des affaires en vendant à perte des produits du tabac, pertes qu'elles ont ensuite récupérées en réclamant des prix plus élevés pour les produits alimentaires, le ministre dira-t-il à la Chambre quelles mesures il est disposé à prendre aux termes de la loi relative aux enquê-